Mers INFO'

STATION CLASSÉE

Le magazine de votre commune

Des projets structurants !

AUTOMNE 2026 - # 97



• VALIDATION DU DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA FUTURE MAISON DE SANTÉ PLURISCIPLINAIRE P. 03

Mairie | LES ÉLUS

Le Conseil Municipal

- M. le Maire : Emmanuel MAQUET
 emmanuel.maquet@merslesbains.fr
 ► Reçoit sur rendez-vous : 02 27 28 06 60
- Mme la 1ère Adjointe : Monique EVRARD
 monique.evrard@merslesbains.fr
 Cohésion sociale, CCAS, grand âge et handicaps
- M. le 2ème Adjoint : Vincent ROUSSELIN
 vincent.rousselin@merslesbains.fr
 Sports, animations, associations, communication
- Mme la 3ère Adjointe : Laurence DREER
 laurence.dreer@merslesbains.fr
 Commerce sur l'ensemble de la commune
- M. le 4ème Adjoint : Olivier PORTEBOIS
 olivier.portebois@merslesbains.fr
 Sûreté des Mersois, stationnement, police municipale
- Mme la 5ère Adjointe : Régine DOUILLET
 regine.douillet@merslesbains.fr
 Espaces verts, cadre de vie, cimetières
- M. le 6ème Adjoint : Fabrice HINSCHBERGER
 fabrice.hinschberger@merslesbains.fr
 Livre et lecture, expositions, Devoir de mémoire

Conseillers municipaux délégués

- Séverine BARDOUX-CHONÉ
 Animation du patrimoine - severine.bardoux-chone@merslesbains.fr
- Herman BRUN
 Sécurité - herman.brun@merslesbains.fr
- Christine ROBERT
 Marchés de saison - christine.robert@merslesbains.fr

Conseillers municipaux :

- Thomas FLEUTRE, Céline BERNARD, Thierry WILLEMS, Camille GUSTAVE, Gabin NOGUE, Sandra L'HUILLIER, Jean-Bernard DEVOS, Sandra MAUGER-PRUVOTS,Patrice MOPIN, Marjolaine LUCRON, Jean-Gabriel ROLLERI, Amandine BONCOEUR, Xavier PÉRÈS.

LES SERVICES / NUMÉRO UNIQUE : 02 27 28 06 60

L'équipe territoriale

- Directeur général des services : Lionel DUGARDIN
 lionel.dugardin@merslesbains.fr
- Secrétariat de M. le maire et du directeur : Julie DEVAUX
 julie.devaux@merslesbains.fr
- Service comptabilité / RH : Paul L'HUILLIER
 compta@merslesbains.fr
- Service communication : Ricardo BOIMARE
 communication@merslesbains.fr
- Service population/accueil/Etat civil : Soizig LESUEUR
 mairie@merslesbains.fr
- Service urbanisme : Nicole GRAIN
 urbanisme@merslesbains.fr
- Service sécurité / Mobilité : Jean-Claude LEBRUN
 jean-claude.lebrun@merslesbains.fr
- Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
 asvp@merslesbains.fr - 02 35 85 91 79
- Service informatique : Benoît AULIN
 benoit.aulin@merslesbains.fr
- Service Sports : Vincent DESBONNETS
 vincent.desbonnets@merslesbains.fr
- Centre communal d'action sociale : Sophie LEROUX
 ccas@merslesbains.fr
- Service culturel / médiathèque : Magali DUFRIEN
 magali.dufrien@merslesbains.fr - 02 35 50 20 79
- Expositions : Agnès JERLIN
 culturel@merslesbains.fr
- Médiathèque : Fanny CASTELOT - 02 35 50 08 46
- Services techniques : Hervé DUPLESSIS
 st@merslesbains.fr
- Service espaces verts et propreté : Arnaud GREDÉ
 arnaud.grede@merslesbains.fr



Sommaire | DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

- Éditorial de M. le maire 01
- Galerie Barni ? Redémarrage 02
- Maison de santé ? Permis validé 03
- Logement : «la Libération» 05
- Travaux : sécurité et cadre de vie 06
- Retour photos : Ocean racing & Va'a . . 10
- Retour en images sur la saison 14
- Saison culturelle 26
- Devoir de mémoire30
- Coup d'oeil dans le rétro 32
- 1986 : 40 ans de reconnaissance 33
- Expression démocratique36

Mers INFO'
Journal d'information municipale

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Hôtel de ville, Avenue Marie & Pierre Curie - BP 70045 - 80350 MERS-LES-BAINS. **Responsable légal / directeur de la publication :** Emmanuel MAQUET, maire de Mers-les-Bains. **Élu à la communication :** Vincent ROUSSELIN, adjoint au maire. **Coordination de la Communication :** Ricardo BOIMARE. **Conception & rédaction, photographies** : sauf édito et apports extérieurs attribués, Photos sauf crédits "Wikipédia", ©Freepik", ©untel, "DR", "X", etc...) : © service communication Ville de Mers-les-Bains. **Dépôt légal à parution :** Bibliothèque Amiens Métropole. **Tirage :** 2600 exemplaires en hors saison, 3200 l'Été. **Périodicité** : trimestrielle. **Impression :** IC4, 12 Place du Maréchal Leclerc, 80220 Gamaches. **Distribution :** APVB Cap énergie, 80460 Saint-Quentin La Motte.

Version papier : ISSN 0183-2492
Version Web : ISSN 2402-7049

STATION CLASSÉE

Très bel Automne à tous !



Édito du Maire

Chères Mersoises, chers Mersois,

Après un été particulièrement animé, marqué par d'innombrables évènements organisés par la Ville et nos associations, Mers-les-Bains aborde la rentrée avec le même **élan**.

Quel été nous avons vécu ! Entre les Feux de la Saint-Jean, notre tout premier Forum des Associations, les Vents de Mers, le Championnat de France de Kayak de Mer, la Color ZinZin, la Fête des Baigneurs, le Festival Effet Mer, Mers les Rires, les Graffeurs, la Moulaga, Jazz à Mers, les expositions au Centre Prévert et sur l'Esplanade, nos marchés du lundi et jeudi, ceux du dimanche matin et du mercredi sur l'Esplanade, et toutes les animations de nos associations... **Mers a vibré tout l'été**. Merci à tous les bénévoles, agents, commerçants et artistes qui ont rendu cela possible.

Cet été a aussi été marqué par des épisodes de très forte **canicule**. Je veux remercier nos services et le CCAS, pleinement mobilisés chaque jour auprès de nos **aînés** les plus fragiles et isolés, avec des appels, des visites et une présence constante. C'est cela aussi, Mers-les-Bains : **une ville solidaire** qui ne laisse personne seul.

Un été qui a également célébré le **40ème anniversaire de la reconnaissance de notre patrimoine remarquable**, un beau moment de fierté collective.

Vous le voyez aussi au quotidien, **Mers continue de se transformer**. Cet été, nos services ont poursuivi les travaux dans nos quartiers : entretien de la voirie et des trottoirs, sécurisation des cheminements, travaux sur les réseaux, entretien de nos espaces verts et de notre Esplanade. Des **chantiers** parfois contraignants, je le sais, mais **indispensables** pour améliorer votre cadre de vie. Nous les poursuivrons cet automne.

Cette rentrée est également celle de nos élèves, de leurs familles et de nos équipes éducatives, à qui je souhaite une excellente année scolaire.

Pour la suite, nous poursuivons notre **feuille de route** avec notre priorité : la **transition climatique**. **Adapter notre ville, protéger notre trait de côte, repenser nos mobilités et notre cadre de vie, tout en préservant l'âme de Mers. C'est le grand défi de ce mandat, et nous le mènerons avec vous.**

Très belle rentrée à toutes et à tous !

Bien à vous Tous

Emmanuel MAQUET

Vœux du maire aux Mersois le Vendredi 8 Janvier 2027 à 18 h au Pavillon des Bains.

GALERIE JULES BARNI : PROMESSE TENUE !

LE CHANTIER VA REDÉMARRER EN FIN D'ANNÉE...

C'ÉTAIT UNE DES PROMESSES FAITES LORS DE LA CAMPAGNE PAR L'ÉQUIPE DU «RASSEMBLEMENT POUR MERS» MENÉE PAR M. EMMANUEL MAQUET : RELANCER LE CHANTIER DE RÉHABILITATION DE LA GALERIE JULES BARNI, UN ENSEMBLE DE COMMERCES ET DE LOGEMENTS D'AVANT 1900. C'EST BIEN PARTI !...

À l'arrêt depuis plus d'un an et demi, le vaste chantier de réhabilitation de la Galerie Jules Barni a connu une avancée importante en Septembre.

En ouverture du Conseil municipal du vendredi 18 septembre, M. le maire Emmanuel Maquet a annoncé qu'une voie avait été **trouvée pour permettre la reprise des travaux**.

Une 1ère étape importante avait été franchie avant l'été. Le 5 juin dernier, une réunion avait permis, pour la 1ère fois depuis l'arrêt du chantier, de **remettre autour de la table l'ensemble des acteurs du dossier**.

Depuis, le travail ne s'est pas interrompu : appels téléphoniques, visio-conférences, échanges de courriers, analyses complémentaires des bureaux d'études et contacts réguliers entre les différentes parties afin de parvenir à une solution.

> Une autre étape décisive était franchie le **mardi 15 septembre**. M. le maire a de nouveau réuni en mairie l'ensemble des interlocuteurs concernés afin de trouver les conditions permettant de **débloquer définitivement la situation**.

«Après deux heures d'échanges parfois vifs, nous avons trouvé un chemin !», a-t-il annoncé devant le Conseil municipal.

Concrètement, une étude de sol sous l'ensemble des quatre bâtiments ainsi qu'une étude complète de structure vont désormais être **réalisées.**



Simulation du résultat final...



M. le maire a annoncé la bonne nouvelle le 18 Septembre...

Après validation de ces études par les organismes compétents et la maîtrise d'ouvrage, **le chantier pourra redémarrer**.

✅ Le calendrier prévisionnel prévoit aujourd'hui un retour des équipes **avant la fin de l'année 2026, avec une reprise possible dès le mois de novembre**.

Cette reprise est particulièrement attendue pour un chantier majeur de revitalisation du cœur de ville, qui doit notamment permettre de faire revivre la Galerie Jules Barni et d'y ramener des commerces.

« Je suis très heureux de pouvoir annoncer aux Mersois que nous allons **reprendre** et **terminer** ce chantier si important pour Mers-les-Bains. », a conclu M. le maire. ■

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE :
LE DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE VALIDÉ !

AUTRE GRAND CHANTIER PARTICULIÈREMENT ATTENDU DES MERSOIS : LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DONT L'IMPLANTATION EST PRÉVUE PRÈS DE LA RÉSIDENCE NADIA, IMPASSE DES GRANDS MARAIS. MR LE MAIRE A ANNONCÉ LA VALIDATION DU DÉPÔT DE SON PERMIS DE CONSTRUIRE !



Simulation du résultat final...

En ouverture du Conseil municipal du vendredi 18 septembre, et après avoir annoncé le redémarrage proche du chantier de la galerie Jules Barni, M. le maire a également annoncé que **les élus validaient le dépôt du permis de construire de la maison de santé**.

«Le projet **avance bien**. Il ne s'agit pas de construire un bâtiment vide mais un vrai projet de santé travaillé et structuré» indiquait-il, ajoutant que des professionnels de santé travaillaient ensemble dans le cadre d'une société interprofessionnelle de soins ambulatoires.

Deux chirurgiens-dentistes sont notamment mobilisés sur ce projet. «Nous avons reçu des professionnels de santé en fin d'études et qui aimeraient s'installer à Mers». Des spécialistes pourraient aussi proposer des consultations périodiques une matinée ou un jour par mois.

M. le maire soulignait les bonnes relations avec l'Agence Régionale de Santé, «C'est très encourageant».

Le projet, estimé à 2 131 000,00 €, va faire l'objet de plusieurs demandes de subventions : Région Hauts-de-France 500 000 €, Département de la Somme 100 000 €, Banque des territoires 20 000 €, etc... ceci afin, autant que possible, de réduire la part communale, compensée par les loyers des professionnels de santé. Sont espérés également, de la part de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), une aide à hauteur de 350 000 €.

Ces apports extérieurs ne permettront pas de financer la totalité mais la commune a mis en place un budget annexe avec une part d'autofinancement. De fait, les professionnels de santé paieront un loyer à la commune qui, à terme, couvrira cet autofinancement.

Le montant des loyers reste à définir selon les subventions obtenues et le résultat des appels d'offre mais M. le maire a tenu à préciser que le dispositif devra être suffisamment attractif pour que les professionnels de santé qui, peut-être, douteraient encore soient convaincus de s'installer à Mers-les-Bains.

« Je suis, là aussi, très heureux de pouvoir annoncer aux Mersois que nous allons **déposer rapidement le permis de construire** de cet autre chantier si important pour Mers-les-Bains et les Mersois. », a conclu M. le maire. ■

✅ L'équipe municipale espère poser la 1ère pierre en 2027.

DÉCARBONATION ET COMPÉTITIVITÉ

VERESCENCE INSTALLE A MERS-LES-BAINS UN PROCESS NOVATEUR

DANS SON USINE DE MERS-LES-BAINS, LE GROUPE VERESCENCE A FAIT PASSER SON FOUR 6, L'UN DES PLUS GRANDS FOURS DE FLACONNAGE DE LUXE AU MONDE, EN TECHNOLOGIE HYBRIDE BIOGAZ ET ÉLECTRICITÉ, POUR UNE RÉDUCTION DE 85 % DES ÉMISSIONS DE CO^2 !...



Le groupe prouve sur le terrain, notamment à Mers-les-Bains, son engagement concret pour l'environnement.

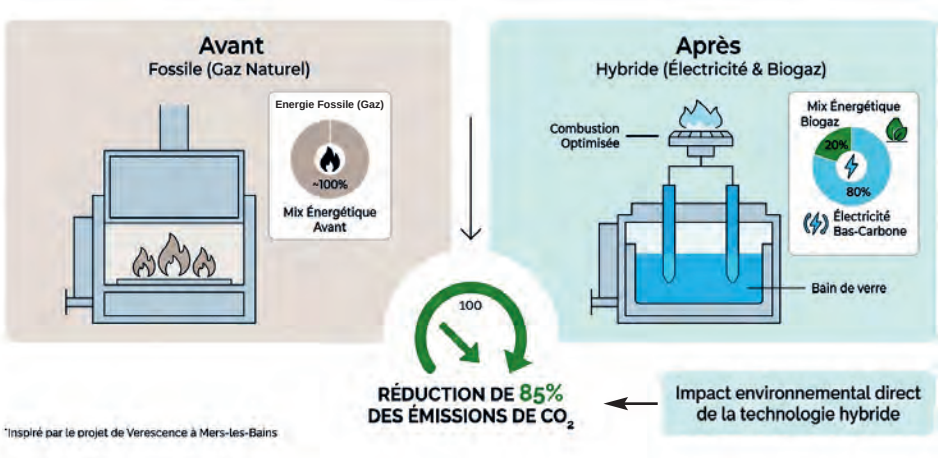
Sur son site Mersois, Verescence reconstruit son **Four 6** (l'un des plus grands fours de flaconnage de luxe au monde) en y installant une technologie novatrice hybride biogaz et électrique.

Fonctionnement :

Contrairement aux fours traditionnels marchant principalement aux énergies fossiles (gaz naturel), le four hybride remplace jusqu'à **80 % des énergies fossiles par de l'électricité bas carbone**.

Il associe un renforcement électrique massif (chapeau d'électrodes immergées dans le bain de verre) à la combustion optimisée d'oxygène et de biogaz pour les **20 %** restants.

TRANSFORMATION DU FOUR 6 : VERS UN MIX ÉNERGÉTIQUE INNOVANT



Impact environnemental :

Cette technologie permet d'atteindre une réduction directe de **85 %** des émissions de CO_2 issues du four.

Le groupe rappelle que cette transition implique d'importantes consommations d'électricité décarbonée.

IMMEUBLES DE «LA LIBÉRATION» :

80 LOGEMENTS BIENTÔT RÉNOVÉS PAR AMSOM HABITAT !!

MI-SEPTEMBRE AU PÔLE ASSOCIATIF CURIE, L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET AMSOM HABITAT ONT PRÉSENTÉ AUX LOCATAIRES LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DES IMMEUBLES DITS «DE LA LIBÉRATION». UN VASTE CHANTIER POUR DES LOGEMENTS MIEUX ISOLÉS, PLUS CONFORTABLES ET MOINS ÉNERGIVORES...

Mercredi 16 septembre, la Ville de Mers-les-Bains et AMSOM Habitat ont présenté aux locataires un vaste programme de réhabilitation des immeubles dits " de la Libération ".

Construits en 1969, les bâtiments vont bénéficier d'une **rénovation complète** pour offrir aux habitants des logements **mieux isolés, plus confortables et moins énergivores**.

Et il ne s'agit pas d'un simple coup de peinture :

- isolation thermique des bâtiments ;
- remplacement de toutes les fenêtres et portes-fenêtres ;
- installation de volets roulants ;
- rénovation de la couverture, du chauffage et de la ventilation ;
- réfection complète des installations électriques et de l'interphonie.

Objectif : **améliorer le confort des habitants et leur permettre de réduire leurs consommations énergétiques et leurs factures, sans augmentation des loyers.**

Cette opération concrétise un engagement porté par l'ensemble de l'équipe municipale : " *À Mers-les-Bains, il ne peut pas y avoir deux catégories de Mersois. Nous avions pris devant les habitants un engagement clair : obtenir d'AMSOM Habitat une rénovation digne de ces logements. Nous avons engagé des discussions fortes et directes avec le bailleur. Aujourd'hui, cet engagement se concrétise par une réhabilitation massive qui améliorera réellement le quotidien de 80 foyers.* "







M. le maire a précisé que la ville interviendrait pour les **extérieurs** des bâtiments. La **vidéosurveillance** sera bientôt installée, et une réflexion sur le maintien ou pas du **double sens** de circulation de la rue de la Libérationsera lancée.

M. le maire souhaite aussi réfléchir à l'implantation de **jeux pour les enfants** ou les ados. Il souhaite aussi changer le regard sur les immeubles, qui pourraient porter des noms de végétaux ou d'oiseaux de la Baie de Somme ou d'une personnalité. Les locataires sont invités à proposer leurs idées. A suivre !...

Les chiffres :

- **80** logements concernés
- **4 millions d'euros** investis par AMSOM Habitat
- **14 mois** de travaux, de fin octobre 2026 à décembre 2027

Les travaux seront réalisés en site occupé : les habitants pourront rester dans leur logement et seront informés avant chaque intervention.

Une opération majeure pour améliorer durablement le cadre de vie du quartier de la Libération. ■

• VOIRIES : plusieurs rues remises en état

Soucieuse de la sécurité de tous et du confort des usagers, de nouveaux travaux de réparation des chaussées de différentes rues, ont eu lieu fin Août et début Septembre, en partie haute de la commune.

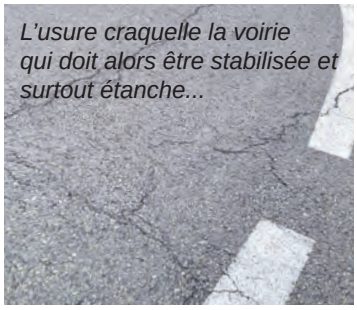
Objectif : corriger l'usure et renforcer l'étanchéïté des rues Joseph Le Gad, du Dr Roux et Antoine Vollon en totalité, puis le long du cimetière, ainsi qu'une jonction entre l'enrobé qui a été revu avant la saison devant le collège et le giratoire de la rue André Dumont.

Pour ces rues, a été effectué un traitement précis des zones abîmées : par endroits, l'enrobé commençait à se craqueller (voir ci-dessus) et il convenait d'agir avant que la situation ne s'aggrave, que l'eau pénètre sous les voies et que des trous se forment. Puis il a été procédé à la pose d'un **enduit coulé à froid** (ECF) sur la totalité. Rue du Docteur Roux, des reprises de bordures de trottoir avant traitement identique ont été faites.

La démarche de la Ville est d'**entretenir** aujourd'hui pour éviter une plus importante réfection, donc plus coûteuse, demain.

Ces travaux sont financés par la commune, via le Sivom d'Ault et sa compétence Voirie.

Puis, fin Septembre, nos services techniques et les intervenants d'ADI Somme ont procédé au **lattage en bois** du mur de soubassement de la rue du Dr Roux afin de le rendre plus agréable visuellement parlant. ■


L'usure craquelle la voirie qui doit alors être stabilisée et surtout étanche...


▲▼Rue du Dr Roux...


Rue Antoine Vollon...


Lattage Bois Rue du Dr Roux...



Le long des cimetières...


Jonction rue De Gaulle / giratoire...

• SÉCURITÉ : aménagements rue André Dumont

Peu avant la rentrée scolaire, quelques aménagements ont permis de **renforcer la sécurité globale** de la rue André Dumont et des écoles.

Pour lutter contre les excès de vitesse fréquents dans le virage de la rue André Dumont, un **bac à fleurs et un panneau** ont été installés juste avant le centre équestre.

Objectif : rétrécir volontairement la voie pour inciter chacun à **ralentir**, et ainsi améliorer la sécurité de toute cette partie de la rue, ce qui sera également bénéfique pour les petits Mersois de l'école maternelle des Tilleuls et du centre de loisirs.

Autre aspect : un **dépose-minute** a été matérialisé au sol, face à l'école Jules Verne.

L'objectif est de **fluidifier la circulation et de sécuriser l'arrivée** des petits Mersois à l'école.

L'essentiel à retenir :

• Espace de stationnement très court (1 à 2 minutes max, temps nécessaire à la dépose de l'enfant).

• Principe : le véhicule descend la rue, s'arrête sur la droite dans le dépose-minute, l'enfant descend du véhicule par la droite côté trottoir (donc pas d'ouverture de portière côté circulation), gagne le passage piéton tout proche et rejoint l'entrée de l'école.





Rue André DUMONT...



Devant l'école...

• Le conducteur doit en principe ne pas quitter son véhicule. Toutefois, une tolérance est admise pour accompagner l'enfant jusqu'au passage piéton.

Ces aménagements concrets, parmi d'autres, illustrent la mobilisation continue de votre équipe municipale pour la sécurité des enfants et le bien-être des Mersois au quotidien. ■



• EXERCICES INCENDIE À L'ÉCOLE JULES VERNE

Le dimanche 27 septembre, les Sapeurs-Pompiers de Mers-les-Bains se sont mobilisés au sein de l'**école Jules Verne** pour un **exercice** grandeur nature : un scénario d'incendie impliquant plusieurs victimes à l'intérieur.

Ce type d'entraînement est primordial pour nos secours, pour plusieurs raisons :

- **S'approprier** le terrain : mieux connaître les lieux et locaux pour intervenir le plus efficacement possible en cas de sinistre réel.
- **Renforcer** le travail d'équipe, collaborer avec les centres voisins - leurs collègues pompiers d'Ault étaient également de la partie !
- **Affûter** les réflexes : dérouler les procédures spécifiques pour que chaque intervenant maîtrise parfaitement ses réflexes et son rôle à chaque poste.
- **Entretenir** la maîtrise du matériel : entre autres manipuler les Appareils Respiratoires Isolants (ARI) pour maintenir un savoir-faire optimal : celui acquis en formation.

« Une manœuvre qui s'est bien déroulée, avec quelques points à améliorer… », a souligné l'adjoint au maire chargé de la sécurité Olivier Portebois.

L'élu en a profité pour rappeler combien «ce genre d'exercice est indispensable pour coller au plus près de la réalité et ainsi garantir la sécurité de tous !».

Grand bravo aux pompiers pour leur engagement au quotidien pour la sécurité des biens et des personnes ! ■











SOUTIEN POUR VOS ÉTUDES & ACTIVITÉS

LA VILLE DE MERS-LES-BAINS REVALORISE LA BOURSE D'ÉTUDES !

Pour **inciter**, mais surtout **accompagner**, les jeunes Mersois dans la poursuite de leurs études Post-Bac, votre équipe municipale a décidé de poursuivre l'octroi de la **bourse d'études, et même, cette année 2026, de l'augmenter !**

Mise en place depuis 2020, elle se poursuit depuis pour ceux qui, le bac en poche, poursuivent leur parcours en études supérieures.

Son montant, désormais de **250.00 €** par an, est versé en une fois pour chaque année scolaire Post-Bac.

De nombreux étudiants en ont bénéficié l'an dernier.

La ville est donc particulièrement ravie de les aider ainsi, et de façon concrète !



PRATIQUE : pour l'obtenir, passer en mairie avec : justificatif de réussite au bac, certificat de scolarité de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'école de prépa aux concours, pièce d'identité, justificatif de domicile (– de 3 mois), Relevé d'Identité Bancaire de l'étudiant. (Mairie ouverte de 9 à 12 h et 13 h 30 à 17 h).

▶ Il est possible d'adresser les justificatifs par email : mairie@merslesbains.fr

• PASS' JEUNES SPORT & CULTURE ? C'est pour toi !

Là aussi pour aider, accompagner nos enfants, nos jeunes Mersois à pratiquer un ou des sport(s) ou activités culturelles, la ville a souhaité faciliter leur adhésion de façon concrète : un chèquier **PASS' JEUNES** d'un montant total de **75 euros**.

Le principe est simple :

• Le Pass' Jeunes est une aide individuelle offerte aux jeunes jusqu'à l'âge de **20 ans** pour pratiquer une ou plusieurs activités sportives ou culturelles, ceci de Septembre 2026 à Août 2027 pour le chéquier en cours.

• Le chéquier d'une valeur totale de **75 €** permet de régler la moitié du coût d'adhésion à une activité (Bons de réductions).

• Les bons sont utilisables auprès des structures recensées par la mairie.

Lors de la remise du ou des bons, le bénéficiaire doit simplement justifier de son identité et fournir un justificatif de domicile. A toi de jouer !!



Découvrir, apprendre, bouger !!

INFOS :
SERVICE SPORTS
Tél. **02 27 28 06 60**
Vincent DESBONNETS
vincent.desbonnets@ville-merslesbains.fr

Ils se sont unis...

CHARLÈNE VANWINCQ & DYLAN POUPART

Le samedi 04 Juillet, c'est la 1ère adjointe au Maire, Mme Monique EVRARD, qui a eu le plaisir d'accueillir Charlène **VANWINCQ**, auxiliaire de vie à domicile, et Dylan **POUPART** dans la salle d'honneur de la mairie pour la célébration officielle de leur mariage.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



ANNIE JECKER & THÉO DA SILVA PERREIRA

Le samedi 22 Août, M. le Maire a eu le grand plaisir d'accueillir Annie **JECKER**, Agent d'entretien, et Théo **DA SILVA PERREIRA**, Nettoyeur de vitres, dans la salle Ernest DAILLY, salle d'honneur de la mairie, pour la célébration officielle de leur mariage.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



CHRISTELLE VITRY & MICHEL HIAUX

Le samedi 29 Août, c'est cette fois la 1ère adjointe au Maire, Mme Monique EVRARD, qui a eu le grand plaisir d'accueillir Christelle **VITRY**, et Michel **HIAUX,** agent de vente SVEA, dans la salle d'honneur de la mairie pour la célébration officielle de leur mariage.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à ce charmant couple !



CHAMPIONNATS DE FRANCE OCEAN RACING & VA'A :
ÉNORME SUCCÈS POUR **LE GLISSE SENSATIONS MERS ET LA VILLE**



Une pirogue 6 places et l'équipe masculine en pleine action...

Du 4 au 7 Juillet, notre station accueillait les championnats de France d'Ocean Racing et Va'a (pirogue). Un énorme succès pour cet événement organisé par le Club **Glisse Sensations Mers** que préside Virgile Gogois, la **ville de Mers-les-Bains** et la **Fédération Française de Canoë/Kayak**. 200 compétiteurs accueillis, des bénévoles sympas et motivés, une bonne logistique, l'aide de la ville et ses services techniques dont le service Sports animé par Vincent Desbonnets, pour une belle motivation qui a permis le succès total des épreuves. Bravo à tous !!



L'équipe féminine de pirogue 6 places...



Top départ !!!





Les élus, M. le maire et Conseiller régional, l'adjoint aux sports Vincent Rousselin..., ont assisté en mer au départ de la 1ère course (Merci à la SNSM...), ici avec le président de la ligue des Hauts-de-France de Kayak. M. le maire a souhaité la bienvenue à tous lors de la cérémonie d'ouverture au Pavillon des Bains.



200 Compétiteurs sont venus se faire plaisir mais surtout se qualifier pour les championnats d'Europe...



Deux pirogues, et deux Surf-Skis...



En pleine concentration avant l'effort



En coulisses...



▲ *Le podium pirogue 6 places : les Mersoises 3èmes de leur catégorie !*



De nombreux titres nationaux ont été attribués.

SKIM SCHOOL sur l'esplanade : autre succès





Le 1er Août, c'était le **SKIM BOARD ESPLACE GLISSE** sur l'esplanade, devant le club nautique Glisse Sensations Mers, avec animations gratuites, démonstrations de glisse et initiations sur place ouvertes à tous : un autre Succès complet...

LA COLOR ZINZIN : RETOUR

EN IMAGES SUR UN NOUVEAU GROS SUCCÈS

Le Samedi 27 Juin, une vraie marée multicolore a déferlé sur Mers avec la COLOR ZINZIN, un événement festif et décalé proposé par l'association BARBYLONE avec le soutien de la Ville de Mers-les-Bains. Un succès total avec un marché nocturne, des animations et bien sûr la fameuse grande course déguisée et colorée, une soirée musicale et un feu d'artifice. Cette édition a fait vibrer nos rues de toutes les couleurs.

Place aux images !









Photos : © Johanna Dupuis, Les photos d'Arno, Candice Guivarch.

Notons le travail considérable des bénévoles : de la préparation logistique au jour J, c'est leur énergie qui a permis un tel succès, sans oublier l'aide des partenaires dont celle de la ville.



MORPHINE JOUE INDOCHINE

CARTON PLEIN POUR LE GRAND CONCERT DE L'ÉTÉ

Vendredi 17 Juillet, le Grand Concert a ravi les amateurs mais aussi des connaisseurs du célèbre groupe Français INDOCHINE auquel il rendait hommage. MORPHINE a tout donné, en reprenant les tubes hyper connus du fameux groupe et en échangeant régulièrement avec le public. Excellente première partie de même, avec le groupe Parisien «Chéri Chéri»...





«Chéri chéri»...







Un partenariat Ville / Casino 7



Retour en photos sur la 24ème Fête des Baigneurs, thème : les jeux de la Belle Époque...

Un immense succès, merci à tous !!


Inauguration avec M. le Maire...


















FL-033-HY


GS-583-XH



















MERCI ! A L'ANNEE PROCHAINE !!!

GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CETTE BELLE FÊTE !

~oOo~

Prochaine fête :

24 & 25 / 07 / 2027

(Toujours le 4ème Week-end de Juillet).

Thème : la photographie !



Revoir le défilé final...

Réalisation : Services Culturel & Communication / © Ville de Mers-les-Bains • Photos : François GOUDEAU, Jean-Paul LIZON, Ville de Mers-les-Bains, X...

UNE SAISON CHALEUREUSE ET ACTIVE...



Les concours de **Mini-golf** de Juillet et Août proposés par le Syndicat d'Initiative ont offert un très bon moment aux enfants, tous repartis avec un petit cadeau...



En Juillet et Août, la station a proposé des **rencontres littéraires** sur l'esplanade. L'occasion pour nombre de promeneurs d'échanger volontiers avec les auteurs.



L'agence régionale pour la langue Picarde a proposé une animation marionnettes à la **cabine Bain de Lecture**. Les enfants ont pu manipuler eux-mêmes les personnages.



En Juillet, le **Mobil'bus** a fait étape à Mers-les-Bains pour une sensibilisation au sport/santé avec de la marche nordique, du renforcement, du stretching...



L'association Dab Action Sport a proposé des **Jeux Picards**, cet été sur l'esplanade, lors des marchés artisanaux. Un succès fou et même des joueurs venus exprès de l'Oise !



Grâce au réseau Villes «Belle Époque», dont notre station est membre, une exposition sur le génial **Gustave Eiffel** a pu être proposée tout l'été jusqu'aux journées du patrimoine.

UNE SAISON CHALEUREUSE ET ACTIVE...





Du 19 au 21 Août, le festival «**Rire les Bains**» proposé en partenariat avec le Préô de Saint Riquier a ravi Mersois et vacanciers avec une programmation sympathique et originale : «Wok'n Woll» délirium musicalia, le magicien Clément Bouin, les «3 Mousquetaires environ». De super soirées saluées par le public.



Le 6ème «**Festi Somme** / l'Orchestretto» a proposé une soirée musicale classique, le 22 Août au Pavillon des Bains avec les plus beaux airs de basse du génial Mozart.



En Août, le traditionnel et recherché **Open de Tennis** du Tennis Club Mers-les-Bains/Ault a accueilli des joueurs d'excellent niveau, et sur terre battue, s'il vous plaît...



L'éclipse partielle du 12 Août a plongé notre station dans une lumière particulière quelques instants. L'événement a rassemblé de nombreux Mersois et vacanciers sur la plage.



Sécurité : des stands de sensibilisation avec la Croix Rouge, dans le cadre de l'opération «L'été qui sauve») ont été appréciés des vacanciers, toutes générations.

UNE SAISON CHALEUREUSE ET ACTIVE...



Sécurité routière : un stand de sensibilisation dans le cadre de la tournée d'été de «La Prévention Routière» a permis à de nombreux vacanciers un échange concret.



Le **Feu d'artifice** du 15 Août, proposé avec Le Tréport, a été un succès complet. Il a offert une belle animation visuelle supplémentaire aux festivaliers d'Effet Mer !



«Nuit des cabines» : 3200 € collectés pour aider les sinistrés des feux en Gironde et dans les Landes grâce à la 10ème Nuit organisée en Août par le Lions Club Mersois !



Les «**Verriers à la mer»** étaient sur l'esplanade, début Août. L'occasion pour nombre de promeneurs d'échanger volontiers avec les souffleurs et artistes en démonstrations.



William TURNER, peintre Anglais, s'est vu dédier un week-end entier par l'association «TURNER et les 3 Soeurs» : nombreuses animations, dont un bal d'esprit «Bridgerton»...



C'est «**JOVANY**», trentenaire sympa et survolé, qui a lancé avec talent et humour la saison culturelle 2026 / 2027. Un spectacle de saltimbanque comme on les aime !

L'EFFET MER FESTIVAL : MONTÉE EN PUISSANCE AVEC 10 000 FESTIVALIERS !

Mi-Août, nouveau record de fréquentation pour Mers, celui de l'effet mer Festival. **10 000** festivaliers pour cette édition 2026 grâce à une programmation de haut niveau et des têtes d'affiche comme NEG' MARRONS. Ce succès confirme le dynamisme de notre station et l'engouement pour ce rendez-vous musical incontournable. Un grand **merci** aux artistes, aux équipes techniques, aux bénévoles pour leur travail remarquable ces deux jours.









Photos : © effet mer festival © RG PHOTOS





VLTN², techno et violoncelle électrique...

FOIRE AUX MOULES, FESTIVAL DE JAZZ...

LA STATION PROPOSE DU NOUVEAU !

Les 29 et 30 Août, la nouvelle association **La Tribu de la Place** et ses bénévoles organisaient une nouvelle manifestation, une **foire aux moules «La Moulaga»** avec dégustation des fameux mollusques, bien sûr, mais en musique, le tout sur l'espace Prairie !









Les 12 et 13 Septembre, c'est cette fois l'association **Clic@Mers,** Pascal DION et ses bénévoles, qui proposaient un **week-end entier dédié au Jazz**, avec des concerts sur l'Esplanade, sur la place du marché et au Pavillon des Bains. Bravo à tous !







9ÈME FESTIVAL LES GRAFFEURS

ENCORE UNE TRÈS BELLE ÉDITION, **MERCI AUX ARTISTES !!**

FIN AOÛT, PRÈS DE 40 GRAFFEURS NOUS ONT FAIT LE PLAISIR DE RÉALISER DES CRÉATIONS EN DIRECT SUR L'ESPLANADE ! LE 9ÈME «FESTIVAL LES GRAFFEURS» ET SES ARTISTES N'ONT PAS FAILLI MALGRÉ UNE MÉTÉO DÉPLORABLE. DEVOIR S'ARRÊTER ENTRE LES AVERSES NE LES A PAS DÉCOURAGÉS ! RETOUR EN PHOTOS...













Faute de place suffisante, nous avons dû opérer une sélection.
Merci de votre compréhension.






KZED




CACHE MISERE




ANTAPOSLIM



Sculptures monumentales en bord de mer

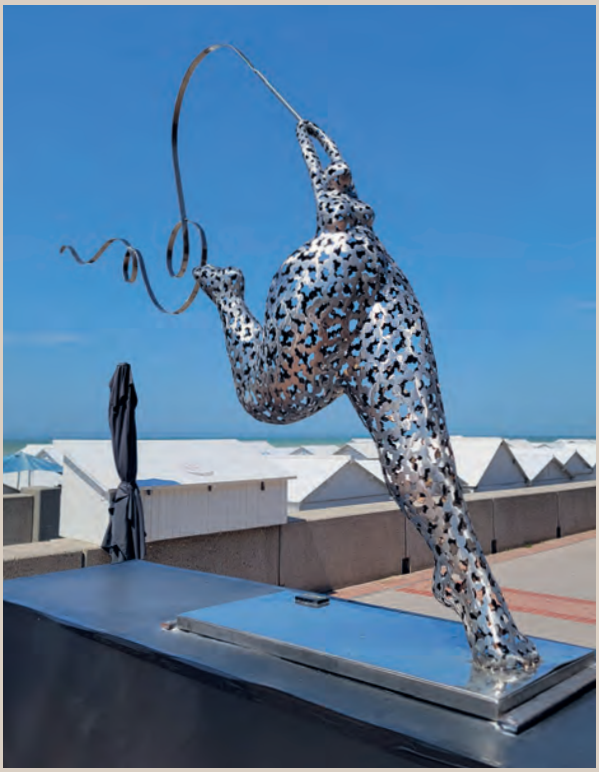
Retour sur l'édition été 2026...

• Laurent MAËRO

• Marie GOUSSÉ



▲ «Plongeon» - L. Maëro



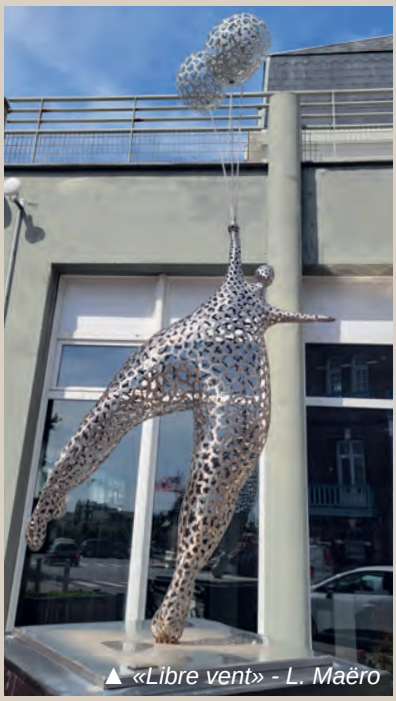
▲ «Arabesque» - Laurent Maëro



▲▼ «Les demoiselles d'horreur», de jour et de nuit - Marie Goussé



▲ «La force tranquille» - L. Maëro



▲ «Libre vent» - L. Maëro



▲ «Puissance d'acier» - L. Maëro

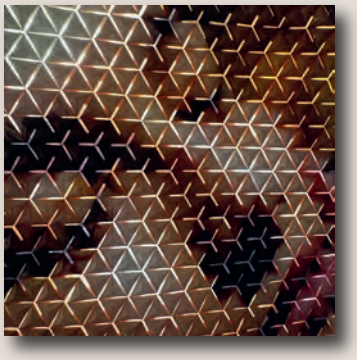


EXPOSITIONS AUTOMNE 2026

Espace Jacques Prévert

• Jusqu'au 22 Novembre

EXPOSITION PARTAGEE





Laurent BARNAVON
- Ce n'est qu'une impression -

Julie MILOU

• 27 Novembre / 3 Janvier

Bruno ALTMAYER
- Sculptures et peintures -



Espace Côté Plage...

• 27 Novembre / 3 Janvier

Hélène HOUZET
- Gravures -



Programme complet de l'année :

La médiathèque vous accueille du mardi au samedi (10 h – 12 h et 14 h – 17 h 30) sauf le Jeudi matin.

Sur place, lecture, magazines, BD, DVD et textes-lus, jeux de société, expositions, accès informatique, wi-fi.

Toutes les modalités d'emprunt, agenda et catalogue sur :

ESPACE JACQUES-PREVERT

RUE PAUL DOUMER 80350 MERS-LES-BAINS
02 35 50 08 46
culturel@merslesbains.fr

COLLECTION ARTOTHEQUE MERS-LES-BAINS

service de prêt d'œuvres d'art aux particuliers et collectivités

2025 a vu naître l'artothèque. Depuis un an la médiathèque de Mers propose aux lecteurs d'emprunter gratuitement des œuvres d'art. Venez découvrir...

La Médiathèque de Mers-les-Bains tient à votre disposition sur place le catalogue détaillé des œuvres, dont une partie est exposée en permanence à la médiathèque.

Ce service est également proposé aux entreprises, restaurants, boutiques, sous forme de location d'œuvres (15 € / œuvre pour 2 mois).

Renseignements : 02 35 50 08 46 ou culturel@merslesbains.fr

PAVILLON DES BAINS
— SALLE DE SPECTACLE —

SAISON CULTURELLE 2026 / 2027

MERS-les-bains
STATION CLASSÉE

Les premières dates...

Infos Service culturel : 02 27 28 06 46 - culturel@merslesbains.fr

OCTOBRE

- FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION DES VILLES SŒURS
 - 13 > 18 octobre
 Entrée projections 5 €



- CONCERT : CALI
 Dimanche 25 octobre
 - 18 h
 ginger.fr
 Tél. 03 22 89 20 00
 (assis - debout libre)



- CONCERTS D'HALLOWEEN DE L'HARMONIE DE MERS
 Vendredi 30
 & Samedi 31 octobre
 - 20 h 45
 (Urne pour don à l'Harmonie)

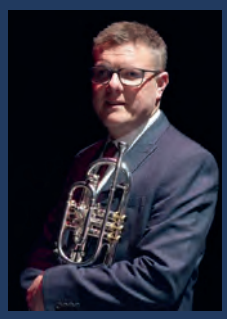


NOVEMBRE

- SALON DU LIVRE DE MERS-LES-BAINS
 Dimanche 8 novembre
 - 10 h à 18 h
 Entrée libre



- CONCERT & master class DE RICHARD MARSCHALL
 Samedi 14 novembre
 - 20 h 30
 - Entrée libre
 (Urne pour don à l'Harmonie)



DÉCEMBRE

- SOIRÉE MUSICALE AU PROFIT DU TÉLÉTHON
 Samedi 5 décembre
 - à partir de 19 h
 - Entrée 10 € pour le Téléthon
 Tel : 06 81 95 40 05



- CONCERT CHORALES DES COLLÈGES DE MERS & EU, & MAÎTRISE DE LA COLLÉGIALE
 Jeudi 10 décembre
 - 18 h
 - Entrée libre



- SPECTACLE D'HUMOUR SÉBASTIAN MARX
 Vendredi 18 décembre
 - 20 h 30
 theatrelepreo.fr
 Tél. : 06 58 36 95 39





merslesbains.fr - facebook-com/merslesbains - 02 27 28 06 60





REJOIGNEZ LE CLUB 3 MERSOIS !



CONVIVIALITÉ ET JEUX AU RENDEZ-VOUS !

Vous avez **55 ans ou plus** et résidez à Mers-les-Bains ou dans les environs ?

Vous souhaitez rompre la solitude, faire de nouvelles rencontres ou passer un après-midi chaleureux ?

Le Club 3 Mersois vous ouvre grand ses portes !

Tous les jeudis de 13 h 30 à 17 h 00, venez partager un moment fort en bonne humeur :

- Jeux de table et de cartes : belote, tarot, manille, Scrabble, Rummikub, dominos, Triominos... Il y en a pour tous les goûts !
- Pause gourmande : un goûter vous est offert dans une ambiance souriante et bienveillante.
- Sorties : des découvertes et activités adaptées aux capacités physiques de chacun sont organisées régulièrement.

Informations pratiques

- Lieu : Pôle associatif, Rue du Général de Gaulle (ancienne école, en face de Verescence).
- Cotisation : 25 € par ans.
- Transport : Pour les résidents de Mers-les-Bains, possibilité de prise en charge par les services de la ville (trajet aller-retour depuis votre domicile).

Renseignements & inscriptions

Contactez le club au **07 86 94 96 31**.



COURSES DES VILLES SOEURS :

ENCORE UNE TRÈS BELLE ÉDITION, **MERCI À TOUS !!**



Le 20 Septembre, avaient lieu à Mers-les-Bains tous les départs et arrivées des fameuses courses et marches des villes sœurs organisées par le Comité Olympique de la Bresle Athlétisme (COB76) et ses bénévoles, en partenariat avec la ville et son service des sports. Un succès complet, et la joie, le goût de l'effort, perceptibles sur les visages des différentes générations. Un grand bravo aux sportifs, aux bénévoles du COB76, à tous ceux qui ont contribué à cette nouvelle très belle édition.



En duo, ça encourage...



Tout ce qu'il faut en cas de souci...



M. le maire lors de la remise des trophées...



1er podium. Bravo !!!



Départ de la randonnée...



• LE 14 JUILLET, pour notre fête nationale

C'est d'abord au sein du square du Souvenir que tous, Mr le maire, l'équipe municipale, les Anciens combattants Mersois et leur président Jean-Claude Flament, ont célébré notre fête nationale en rendant un bel hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour notre **Liberté**.

Puis c'est sur l'esplanade du Général Leclerc qu'à eu lieu la traditionnelle revue du corps des sapeurs-pompiers que dirige François Chevallier. Final en musique avec le verre de l'amitié grâce à notre excellente Harmonie Municipale dirigée par Philippe Lottin. Merci à tous.





• LE 1ER SEPTEMBRE, pour les 82 ans de notre Libération

Très belle célébration, Mardi 1er Septembre, de la Libération de notre commune, intervenue le **Vendredi 1er Septembre 1944**, avec l'entrée dans Mers à 13 h 45, en venant du Tréport, des soldats Canadiens du Régiment de la Chaudière, sous la liesse générale.

Mersois, anciens combattants, porte-drapeaux et musiciens de l'Harmonie municipale Mersoise étaient aux côtés du maire Emmanuel Maquet et de l'équipe municipale, ainsi que le président des anciens combattants Jean-Claude Flament, MM. les maires Laurent Jacques (le Tréport) et Robin De Vogelaere (Eu).

M. le maire tenait à rappeler : « *Nombre de nos rues portent le nom de nos Résistants, pour que leur sacrifice porte l'avenir de Mers.*

82 ans plus tard, le monde que nous pensions pacifié vacille à nouveau, avec le retour des logiques d'empires, le traçage de frontières au canon, l'imposition de sa loi par la force, en faisant taire les peuples libres. L'Ukraine, l'Iran, la Corée du Nord, la Chine... Sans oublier les brutalités d'un monde qui doute : les droits de douane massifs, les







• LE 1ER SEPTEMBRE : expositions et conférences...



Exposition d'uniformes d'époque sur la scène du Pavillon des Bains...

menaces d'annexion, le mépris des alliances et du droit international du président américain Trump ! C'est la remise en cause de l'ordre bâti après 1945. Face à cela, la leçon de 1944 nous parle plus fort que jamais.

La voie du droit, des alliances entre nations libres, c'est cet héritage que nous portons, celui de De Gaulle et de Leclerc. Celui du courage de nos Résistants, des soldats canadiens de la Chaudière.

Merci de faire vivre cette mémoire chaque fois que vous prononcez le nom d'une rue. Mers-les-Bains, berceau de la Résistance dans le Vimeu, reste fidèle à son histoire. Une ville de mémoire, une ville de paix, une ville debout ».

Après dépôts de gerbes et recueillement, tous ont découvert l'exposition historique «**Les Journées mémorielles** » au Pavillon des Bains ▶.

Etaient présentées une superbe exposition d'uniformes d'époque grâce à des bénévoles passionnés, et des photos inédites, pour certaines, de l'occupation des villes soeurs par les Allemands proposées par l'association «Kahlburg Le mur de la Manche».

Les 5 et 6 Septembre et en partenariat avec les éditions Bathysphère, se tenaient des conférences sur l'occupation, les défenses côtières ainsi qu'un salon du livre d'Histoire. Nous adressons tous nos remerciements à tous ceux qui ont permis le succès de ce bel événement. ■



De nombreux Mersois ont visité l'exposition...



Les maires découvrent des photos inédites de l'Occupation...



Conférence par Françis Dreer sur les Blockhaus Mersois...



Salon du livre d'Histoire...

1906 : MERS DEVIENT MERS-LES-BAINS

LE COURRIER ÉTAIT ACHEMINÉ DANS L'INDRE PAR ERREUR...

UN PEU D'HISTOIRE LOCALE : EN 1906, LES ÉLUS DÉCIDENT DE DONNER À MERS LE NOM ACTUEL DE MERS-LES-BAINS. LA RAISON EST SIMPLE MAIS COHÉRENTE, À DOUBLE TITRE. LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE À L'ANIMATION DU PATRIMOINE SÉVERINE CHONÉ S'EST PLONGÉE DANS LES DÉLIBÉRATIONS D'ÉPOQUE...

Il y a 120 ans, Mers devenait Mers-les-Bains.

Le **13 mai 1906**, le conseil municipal de Mers prenait une décision qui allait inscrire durablement "Les Bains" dans le nom de notre commune.

Ce jour-là, le maire **Charles Le Beuf** explique que des courriers et des dépêches destinés à Mers, dans la Somme, sont régulièrement envoyés par erreur à Mers, dans l'Indre. Une confusion particulièrement préjudiciable "surtout pendant la saison des bains".

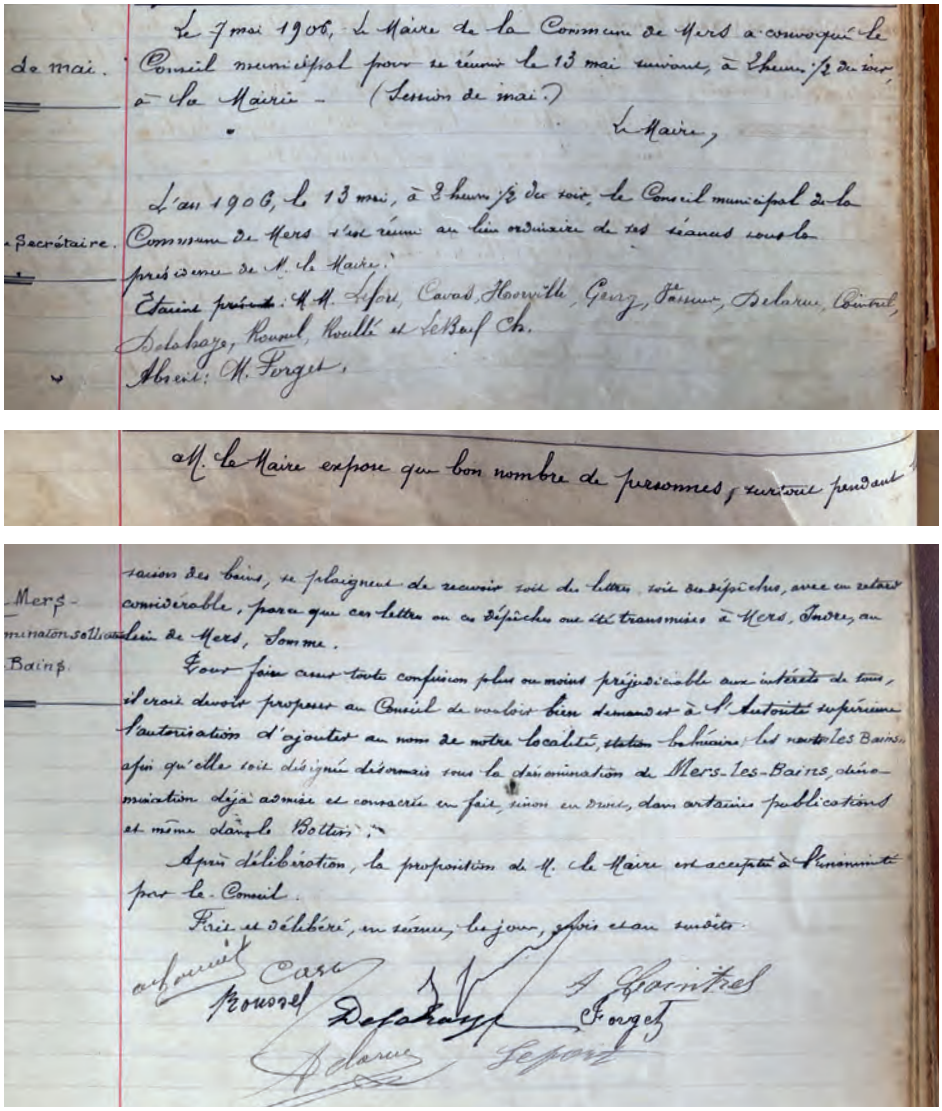
Pour y remédier, il propose de demander à l'autorité supérieure l'autorisation d'ajouter "**Les Bains**" au nom de la commune, afin qu'elle soit désormais désignée sous le nom de Mers-les-Bains.

Mais la délibération précise aussi que cette appellation était "**déjà admise et consacrée en fait, sinon en droit**", notamment dans certaines publications et dans le Bottin.Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

Ainsi, il y a 120 ans, le nom de Mers-les-Bains, déjà présent dans les usages, était officiellement revendiqué par la commune : une décision administrative qui venait ainsi consacrer l'**identité balnéaire** de notre ville.

120 ans plus tard, ce nom fait **pleinement partie de notre patrimoine et de notre identité**.

Séverine BARDOUX-CHONÉ.



Avant cela, il était courant d'user de différents noms pour notre commune, comme Mers-les-Tréport ou encore Mers-sur-Mer (Jacques Maquet, «Histoire de Mers», 1983).

• LE SAVIEZ-VOUS ?

Trois pistes étymologiques et historiques existent pour expliquer le nom «Mers» :

• L'origine germanique ou néerlandaise (Marisk) : privilégiée par les toponymistes. Le nom dériverait du bas francique ou du germanique marisk (qui a aussi donné le mot «marais» en français ou marsh en anglais). À l'origine, le site désignait une zone humide, un marais ou des terres inondables proches du littoral, donc rien d'étonnant. Le nom est attesté sous des formes médiévales telles que Maris (IXe siècle) ou Merck (XIIIe siècle).

• L'origine latine (Mare) : une interprétation plus directe associe le nom au latin mare (la mer), en référence immédiate à sa position côtière.

• La légende du dieu Mars : Une tradition locale évoque la présence d'un ancien temple romain dédié au dieu Mars sur la falaise, ce qui aurait dérivé en Mars puis Mers.

Cette explication semble relever toutefois davantage de la légende populaire ou du folklore que de la toponymie scientifique.

1986 - 2026 : 40 ANS DE PATRIMOINE REMARQUABLE RECONNU DIGNEMENT CÉLÉBRÉS !!

LE WEEK-END DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE A ÉTÉ UN SUCCÈS POUR NOTRE STATION BALNÉAIRE, MARQUANT AINSI COMME IL SE DOIT LE 40e ANNIVERSAIRE DE SON SECTEUR SAUVEGARDÉ (CRÉÉ EN 1986), DEVENU LE «SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE» DE MERS-LES-BAINS EN 2016...

Succès retentissant pour le relais local des **Journées Européennes du Patrimoine** à Mers-les-Bains, lors du week-end des 18, 19 et 20 Septembre.

Notre belle station balnéaire, riche de son patrimoine architectural d'exception, a une nouvelle fois, bien évidemment, répondu présent.

Grâce à la mobilisation de Séverine BARDOUX-CHONÉ, conseillère municipale déléguée à l'animation du Patrimoine, et des services municipaux, un programme riche et varié a permis aux nombreux visiteurs et Mersois de re (découvrir) l'histoire fascinante de notre quartier balnéaire.

De fait, cette année, nous célébrions un anniversaire marquant : les **40 ans du classement du quartier balnéaire de Mers-les-Bains en Secteur Sauvegardé (en 1986), devenu en 2016 «Site Patrimonial Remarquable»**.

Cette reconnaissance a profondément structuré la protection et la mise en valeur de notre héritage architectural.

Mais le chemin a été long ! Quelques **dates clés** :

Tout commence par une prise de conscience en **1975** : le maire, feu Roger HÉNOCQ, et son conseil municipal, envisagent **«une protection des façades (balcons et céramiques) de plusieurs rues à l'inventaire des sites et crée une commission pour y travailler».**

En **1983 / 84**, l'architecte Patrick DELAMOTTE réalise une étude du quartier balnéaire dans le cadre de



1986-2026...


Visite de l'église et randonnée à Notre-Dame...


Un potager «suspendu» rue Salengro...


Villa «Le Château»...




Gloriette au 10 rue Cava

Beau jardin intérieur au 10 rue Cava...

l'inscription de cet ensemble remarquable.

En Septembre **1985**, les urbanistes Pierre et Monique DUBRULLE rejoignent cette belle prise de conscience et signent une étude urbaine.

En Novembre **1985**, le maire d'alors, feu Mr Roland JOUAULT, et son conseil se prononcent à l'**unanimité pour le classement du quartier balnéaire**, et engagent une réflexion sur sa nature (ZPPAU ? Secteur sauvegardé ?).

L'option retenue sera celle du **Secteur sauvegardé**.

7 août 1986 : portée par les différentes municipalités, le travail de Patrick DELAMOTTE et celui des époux DUBRULLE, **la démarche aboutit au décret du 7 août 1986 créant le Secteur sauvegardé de Mers-les-Bains,** étendu en 1988 aux villas tréportaises limitrophes.

Puis une évolution se ressent :

• **De 2002 à 2006,** les villas classées rejoignent l'Inventaire général du patrimoine culturel de Picardie (Hauts-de-France) grâce à Elisabeth JUSTOME, en charge du recensement du patrimoine balnéaire de la côte picarde.

• **En 2007**, la Villa «RIP» est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

• **En 2014**, la Galerie Jules BARNI, ensemble de commerces et de logements, 1er centre commercial de la Côte, est elle aussi inscrite au titre des Monuments historiques.

• **En 2016**, Le Secteur Sauvegardé change de nom et devient «Site Patrimonial Remarquable» (SPR) pour harmoniser les appellations.

• **En 2026**, Signature de l'arrêté Préfectoral d'approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur (PSMV) de Mers-les-Bains et Le Tréport.


«Bon Abri» et ses voisines...


«Arlequin»...




Santa Thérésia...


L'expo Eiffel...




Etoile de Mer...


L'Astoria...


Le petit Marly...

Notons, en parallèle à ces aspects réglementaires, et c'est important, ce qui accompagne cette belle évolution de notre quartier balnéaire : depuis 1986, nous notons une **accélération des rénovations de villas privées mais aussi de bâtiments publics,** grâce à l'engagement des propriétaires, celui des élus et au travail remarquable des artisans. Nous ne pouvons les citer tous ici.

Saluons de fait les **propriétaires**, sans lesquels tous ces superbes édifices de la Belle Époque ne seraient pas ce qu'ils sont aujourd'hui.

Grâce à des **rénovations**, des remises en peintures régulières, des réparations de briques ou de boiseries à l'aide de greffes partielles, des restaurations de céramiques, de frises, de cabochons, de fenêtres, etc... (que nous vous proposons régulièrement dans le journal municipal) ils permettent au quartier balnéaire de conserver son indéniable attrait. C'est aussi une belle forme de respect du travail des artisans de l'époque et bien sûr de celui des architectes dont certains renommés comme Georges Guyon ou encore Edouard Niermans.

> **Un témoignage du passé, certes, mais aussi et surtout un atout incroyable, coloré, vivant pour notre station ; un art de vivre à préserver et surtout à transmettre !**

La ville a elle aussi pleinement rejoint cet esprit depuis 1986 : en 2009 et grâce au talent de l'architecte Patrick Delamotte, **l'hôtel de ville** a été entièrement revu et corrigé. Lors des journées du Patrimoine, un panneau de l'exposition lui a été consacré.

Tout comme pour le **Pavillon des Bains**, ancienne salle des fêtes devenue aujourd'hui une magnifique salle de spectacle au coeur du quartier.

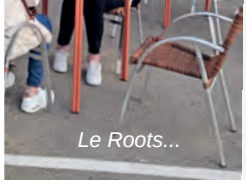
Et tout comme la galerie **Jules Barni**, qui retrouvera bientôt son lustre d'antant avec le redémarrage en fin d'année de son chantier...



La Planque...




La Jouloute...


Le Roots...


L'histoire de la gare avec le comité de sauvegarde...





▲ *7 panneaux sur l'esplanade relatent la genèse du site Patrimonial Remarquable... Pour les retrouver :* ►



Des intervenants d'exception (table ronde) :


Patrick Delamotte

Bernard Lefebvre


Elisabeth Justome


Françoise Mary

L'EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

AU COEUR DE NOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est réservé aux deux groupes d'élus qui composent notre conseil municipal. Cet espace de débat, défini par notre règlement intérieur, vise à garantir transparence de l'action publique et pluralisme des idées au sein de notre commune.

Expression de la majorité, liste «RASSEMBLEMENT POUR MERS»

MERS AVANCE DE NOUVEAU !

Depuis six mois, Mers-les-Bains a retrouvé son élan. La ville est de nouveau en ordre de marche. Ce journal en témoigne : les dossiers avancent et nos engagements prennent forme.

La saison estivale exceptionnelle a confirmé cet élan et l'attractivité de Mers. Cette réussite est collective, grâce à nos agents municipaux, aux associations, aux commerçants et aux acteurs locaux. Nous voulons prolonger cette énergie toute l'année, avec une véritable saison de spectacles au Pavillon des Bains et des événements qui prennent une nouvelle dimension.

Mais notre ambition va au-delà et concerne aussi votre quotidien.

À la Libération, les 80 logements seront rénovés sans hausse de loyer. Avec AMSOM Habitat, nous améliorerons aussi les espaces publics : stationnement, jeux pour enfants, fleurissement et vidéoprotection, avec un terrain multisport à l'étude. Nous travaillons aussi avec le bailleur à la rénovation des autres logements.

En cœur de ville, après d'âpres négociations, le chantier de la galerie Jules Barni devrait reprendre avant la fin de l'année, sous réserve des validations techniques. Notre objectif : restaurer ce patrimoine pour renforcer l'attractivité du centre-ville avec de nouveaux commerces.

La maison de santé avance également. Le dépôt du permis de construire est validé et l'intérêt des professionnels se renforce. Nous travaillons avec eux pour y accueillir des médecins et d'autres soignants.

Ces grands dossiers demandent du temps. Nous partageons votre impatience, mais devons réunir les conditions pour les mener à bien. Nous sommes déterminés à les faire aboutir.

En parallèle, nous agissons sur les besoins de tous les jours : réparer les chaussées, entretenir les rues, sécuriser les abords des écoles. Nous soutenons aussi les associations et accompagnons les jeunes, les aînés et les plus fragiles. Être au plus près de vos préoccupations, c'est aussi notre rôle.

Notre rôle, c'est aussi de défendre les intérêts de Mers et des Mersois à la Communauté de communes des Villes Sœurs. Cet été, la collecte des déchets n'a pas été à la hauteur. Nous l'avons dénoncé fermement. Notre station mérite un service adapté et de qualité, surtout après les hausses de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères décidées par la CCVS : plus de 60 % en trois ans !

Nos élus communautaires se sont toujours opposés à ces hausses. Lors du dernier conseil, nous avons aussi refusé le projet de nouvelle redevance pour nos commerçants, restaurateurs, artisans et entreprises. Avant de taxer toujours plus, il faut améliorer le service et rechercher des économies. C'est aussi cela, la bonne gestion !

Cette exigence guide notre action à Mers. Au contact des Mersois, des associations et des acteurs locaux, nous écoutons vos préoccupations, expliquons nos choix et rendons compte des résultats.

Il est facile de dresser des constats et de pointer les difficultés, sans jamais apporter le début d'une solution. Les résoudre demande des idées, du travail et de la ténacité. Nous prenons nos responsabilités, avançons dossier par dossier et nous battons pour Mers et les Mersois.

Six mois ne suffisent pas à tout accomplir. Mais les résultats sont là. Mers avance de nouveau. Et ce n'est qu'un début !

Les élus du groupe **Rassemblement pour Mers** : Emmanuel MAQUET, Monique EVRARD, Vincent ROUSSELIN, Sandra MAUGER-PRUVOST, Thomas FLEUTRE, Séverine BARDOUX-CHONÉ, Fabrice HINSCHBERGER, Régine DOUILLET, Gabin NOGUE, Laurence DREER, Olivier PORTEBOIS, Céline BERNARD, Thierry WILLEMS, Camille GUSTAVE, Herman BRUN, Sandra L'HUILLIER, Jean-Bernard DEVOS, Marie-Christine ROBERT, Patrice MOPIN, Marjolaine LUCRON.

Expression des élus ne faisant pas partie de la majorité : Liste «Unissons Mers»

Unissons Mers demande des réponses précises sur les locaux vacants appartenant à la Ville : état, coût, projets et calendrier.

Nous souhaitons aussi être associés aux décisions comme des élus à part entière.

Pour renforcer la vie démocratique, nous proposons des commissions de travail ouvertes à tous les élus, la captation des conseils municipaux et un temps d'expression encadré pour les citoyens présents.

Plus de clarté, de dialogue et de respect du rôle de chacun.

Contact : unissonsmers@gmail.com

Jean-Gabriel ROLLERI, Amandine BONCOEUR, Xavier PÉRÈS.

COUP D'OEIL dans le rétro

Ecole Jules Verne - Mme Simone Petit



• **1er rang en haut de gauche à droite** : Bélinda PECQUERY, Pierre ?, David ?, Ludovic FORTUN, Grégory DEBURE, ?, ? • **2ème rang :** Sylvain ALIX, Arnaud JAOUEN, ?, Clarisse CHANTREL, Aurélie LEROY, ?, Elodie BALESTRA • **3ème rang :** ?, Stéphane DUPUIS, Christ PARIS, Anne-Laure DUVAUCHELLE, Pascale LARDOUX, Céline LEFEBVRE.



▲ *La lauréate 2026 du Prix littéraire des villes soeurs organisé par le réseau des bibliothèques (dont votre médiathèque) est Alissa Wenz, avec «Le Désir dans la cage» aux éditions Les Avrils. Bravo !! (et merci aux lecteurs / électeurs !).*

ÉVÉNEMENTS À VENIR

(Pour ceux au Pavillon des Bains, voir page dédiée)

HARENGADE
PAR LA TRIBU DE LA PLACE
Samedi 15 et dimanche 16 novembre
// place du marché (sous réserve)

MARCHÉ DE NOËL
19 > 22 novembre // place du marché et abords

DOCUMENTAIRE «LEIMALO»
Lundi 14 Décembre à 20 h // Cinéma Gérard Philipe

CORRIDA MERSOISE
du COB76
Samedi 19 décembre // Stade et esplanade

CONCERT DE NOËL
DE L'HARMONIE
MUNICIPALE MERSOISE
Dimanche 20 décembre - 16 h // Eglise St Martin

- 2027 -

1ER BAIN DE MER - 12 h - Vendredi 1er janvier // plage

VOEUX DU MAIRE
Vendredi 08 janvier - 18 h // pavillon des Bains

Marché de Noël

DE MERS-LES-BAINS

DU 19 AU 22 NOVEMBRE 2026



Plus d'infos sur : MERSLESBAINS.FR

merslesbains

MERS-les-bains

STATION CLASSÉE

karigraphie.fr - 06 12 34 77 16